

L'audiovisuel public est notre bien commun

Le 30 juin, l'Assemblée nationale a adopté une motion de rejet préalable de la proposition de loi sur la restructuration de l'audiovisuel public. Pour autant, le combat continue, puisque ce vote renvoie désormais le texte au Sénat, pour deuxième lecture, sachant qu'il l'a déjà adopté une première fois.

Cette contre-réforme est massivement rejetée par les salarié·es et par toutes les organisations syndicales des entreprises publiques concernées. Elle n'est pas demandée non plus par la population, qui plébiscite ce service public par ses audiences. Seules la droite et l'extrême droite veulent le mettre à terre, pour favoriser les concurrents privés qui diffusent massivement leurs discours de haine et de stigmatisation, comme les chaînes du groupe Bolloré.

Cette loi prévoit la création d'une « holding » qui chapeauterait France Télévisions, Radio France et l'Ina, de façon à réaliser des économies d'échelle et à supprimer des milliers d'emplois. Les raisons de s'opposer à la réforme sont nombreuses :

- Les menaces sur l'indépendance des journalistes, sur le pluralisme et sur la liberté de l'information, avec une présidence unique et une centralisation des décisions.
- Les coupes budgétaires à attendre sur les missions d'information et d'investigation indépendantes et de qualité, piliers démocratiques indispensables.
- La poursuite de la baisse des effectifs, de la précarisation, du recours à la sous-traitance, donc de la dégradation des conditions de travail des salarié·es.
- La déstabilisation des collectifs de travail par des méthodes de management uniformisées.

L'Union syndicale Solidaires soutient la grève lancée dans les trois entreprises concernées, et appelle à se joindre aux mobilisations pour défendre ce service public qui nous appartient à toutes et tous.